

Projet "Lieux apprenants et FOAD"



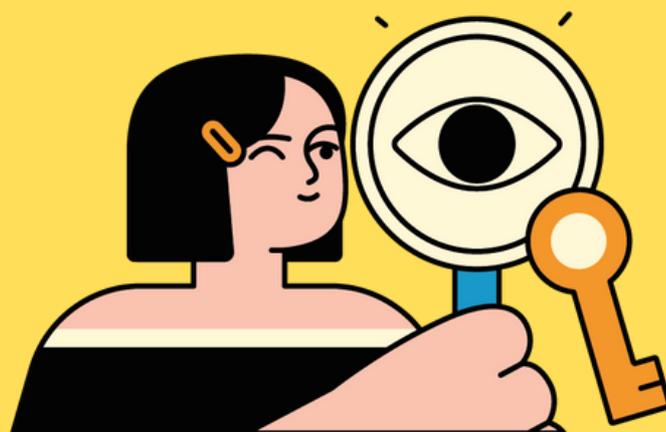
Cahier de préconisations

Pour le développement de la formation à distance dans les lieux apprenants des territoires ruraux

SEPTEMBRE 2022



Table des matières



Préambule

Un projet qui tombe à pic ? _____	03
Un argumentaire collectif à votre disposition_	04
On joue ? _____	05

1 - Contexte et enjeux

Un projet sur la formation : mais pourquoi ?__	06
Développer la formation à distance, mais qu'a-t-on à gagner ? _____	07
On joue ? _____	08

2 - Démarche du projet

Trois notions clés _____	09
Les résidences au sein des lieux _____	10
Sur le terrain, pour faire avec et impliquer _____	13
Les réalisations _____	14
On joue ? _____	20

3 - Les Préconisations

Synthèse _____	21
1. L'individu au centre _____	22
2. Relier les acteurs _____	23
3. Créer des communautés _____	24
4. Se rendre visible _____	25
5. Former les acteurs de la formation _____	26
6. Politiques, engagez-les _____	27
7. (Re)connaître les métiers _____	28
8. Garantir les engagements de chacun.e _____	29
On joue ? _____	30

Conclusion

Comment aller plus loin _____	31
La plateforme en ligne _____	32
Et après ? _____	32
On joue ? _____	33
Annexe - Plan d'usages _____	34

PRÉAMBULE



UN PROJET QUI TOMBE À PIC ?

En 2019, l'ADRETS, Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services, a déposé un premier jet du projet "Lieux apprenants et FOAD" (FOAD pour Formation Ouverte et A Distance) auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (via le Fonds d'Innovation pour la Formation) pour travailler sur des leviers permettant de développer l'accès des formations à distance et ainsi :

- permettre l'accueil des stagiaires de la formation à distance dans des espaces tiers, qui ne soient ni chez eux, ni dans une salle de formation dédiée ;
- identifier les éléments nécessaires à l'entrée dans une formation à distance ;
- accompagner les organismes de formation et formateurs dans le développement d'une offre de formation à distance.

Trois territoires alpins ont été impliqués dès le départ pour tester et faire des retours d'expérience des solutions mises en œuvre : le Dévoluy (Hautes-Alpes 05), la Communauté de communes Alpes Provence Verdon (Alpes-de-Haute-Provence 04) et Saint-Auban (Alpes-Maritimes 06).

Le soutien financier du projet par la Région a été validé au début du mois de mars 2020... Une semaine après démarrait une période unique de crise sanitaire et de confinement, suscitant des réorganisations via le travail à distance pour tou.te.s. Une première adaptation du projet a été rapidement mise en œuvre, en accord avec les services de la Région, pour offrir un espace d'échanges et de partage de bonnes pratiques aux organismes de formation qui voyaient leurs pratiques complètement remises en question. Cette première phase a permis de mettre en exergue les nouveaux enjeux rencontrés par les structures de la formation et leurs difficultés à s'adapter, tant d'un point de vue matériel (notamment les outils numériques), que méthodologique ou pédagogique.

Outre la nécessaire adaptation du calendrier du projet au contexte, qui a décalé de presque un an le démarrage effectif des expérimentations dans les "lieux pilotes" (soumis à des contraintes de règles sanitaires les empêchant d'accueillir du public sur de longues périodes dans des espaces ouverts et conviviaux), la pandémie a révélé et donné une ampleur nouvelle à la thématique de la formation à distance et de ses besoins sous-jacents. *Un projet qui est finalement tombé à pic !?*



PRÉAMBULE



Même si, depuis plusieurs années, les organismes de formation reconnaissent l'intérêt et l'importance de s'adapter aux outils numériques, et de créer des adaptations dans leur offre de formation, peu d'entre eux avaient encore sauté le pas d'adapter des modules à la formation à distance, permettant aux stagiaires de moins se déplacer. Manque de temps, de méthode, d'outils, plusieurs facteurs expliquaient ce délai d'adaptation des pratiques professionnelles. Et même si la période de crise sanitaire a vu cette adaptation s'accélérer, le chemin restait encore long pour transformer profondément les pratiques des professionnel.le.s de la formation et également des apprenant.e.s.

Cet essor de la formation à distance correspond également à un besoin et une demande d'accès à une formation en proximité du domicile, notamment dans les territoires ruraux. Ce sont d'ailleurs ces territoires qui ont été mobilisés sur ce projet, via notamment les points d'accueil (France Services, Sud Labs, Tiers lieux, etc.). Si les expérimentations menées dans le cadre du projet ont permis de les accompagner dans leur changement de pratiques dans l'accueil, non plus d'usager.e.s mais de stagiaires, elles ont surtout mis en avant un certain nombre d'obstacles encore présents dans la mise en oeuvre d'un parcours d'accueil adapté aux apprenant.e.s en formation à distance.

UN ARGUMENTAIRE COLLECTIF À VOTRE DISPOSITION

Ce cahier de préconisations constitue la dernière étape du projet porté par l'ADRETS depuis 2020, et représente l'une des pierres apportée modestement à l'amélioration de l'accès à la formation, particulièrement à distance, pour les territoires ruraux.

Aux côtés des autres livrables du projet (Guide "*La formation à distance, un outil pour moi ?*", Guide du lieu apprenant, Plateforme numérique du projet), il vient concentrer l'ensemble des recommandations tirées des deux années d'expérimentation au sein des territoires.

Sa rédaction finale a été l'occasion d'un temps collectif spécifique organisé le 14 juin 2022, point d'orgue du projet qui a réuni une quinzaine de professionnel.le.s d'horizons variés (lieux apprenants, organismes de formation, Service Public de l'Emploi, etc.), représentant.e.s de leurs structures, membres de la communauté FOAD ayant suivi les différentes étapes. Ensemble, ces personnes ont ainsi pré-identifié et pré-rédigé 8 propositions pour améliorer l'accès à la formation à distance pour les apprenants des territoires ruraux.

Les propositions forment un argumentaire à disposition de toutes les personnes souhaitant s'engager dans leur territoire, engager leur structure sur cette thématique avec des éléments précis de mise en oeuvre et des initiatives inspirantes.

Et comme à l'ADRETS, on essaie de penser les choses différemment, de faire des pas de côtés, on a eu l'idée de présenter ce cahier de préconisations sous le format ludique d'un cahier de vacances. Bien que diffusé à la rentrée, on gage qu'il vous aidera à prolonger encore un peu l'ambiance estivale !

On joue ?

Retrouve les mots du projet

N	V	E	K	N	U	M	É	R	I	Q	U	E	X
C	O	M	M	U	N	A	U	T	É	F	T	Q	S
J	T	Q	A	C	C	U	E	I	L	F	O	A	D
Q	E	M	P	L	O	I	A	W	A	O	C	T	C
M	V	T	D	E	S	I	G	N	J	S	B	P	D
M	I	D	I	S	T	A	N	C	I	E	L	T	E
I	A	C	C	E	S	S	I	B	I	L	I	T	E
S	C	B	A	M	É	N	A	G	E	M	E	N	T
Z	J	B	F	W	F	O	R	M	A	T	I	O	N
P	L	S	A	P	P	R	E	N	A	N	T	K	Q
A	L	M	L	I	E	U	X	Z	O	U	D	F	E
M	W	Z	H	Y	C	A	D	D	E	A	M	W	P
F	M	N	V	K	R	U	R	A	L	P	G	V	F
M	O	N	T	A	G	N	E	O	K	X	X	C	P

Emploi

Formation

Design

Apprenant

Accessibilité

Montagne

Communauté

Numérique

Accueil

Aménagement

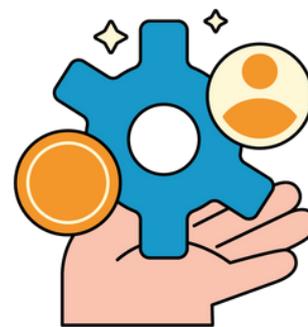
Rural

Distanciel

FOAD

Lieux

1 - CONTEXTE ET ENJEUX



UN PROJET SUR LA FORMATION : MAIS POURQUOI ?

Le projet imaginé en 2019 et débuté en 2020 a reposé sur 3 constats majeurs :

● La problématique d'accès à des formations dans les territoires les plus ruraux

Se former lorsque l'on habite un territoire rural éloigné des centres de formation, nécessite dans la majeure partie des cas un déplacement de l'apprenant.e vers le centre de formation, et donc des coûts périphériques (transports, logements, mode de garde pour les enfants, etc.). Ces difficultés de mobilité, accentuées par une faible présence et desserte en transports en commun peut entraîner des renoncements à la formation. Cela concerne à la fois des jeunes souhaitant poursuivre leurs études (post-bac notamment), des actifs en situation de reconversion professionnelle ou un public cherchant à développer ses compétences pour accéder à un emploi.

A ces problématiques connues de nombreux territoires ruraux, s'ajoutent celles des territoires dont la topographie entraîne des difficultés supplémentaires comme ceux du massif alpin : temps de trajet pour accéder aux villes-centres, conditions climatiques l'hiver, impossibilité pour les saisonnier.e.s de se former lors des saisons touristiques (été et hiver).

De plus, dans certains territoires ruraux ayant une faible densité de population, la délocalisation des formations reste marginale, car l'expérience a montré que le seuil critique d'un nombre suffisant d'apprenant.e.s par session est très rarement atteint.

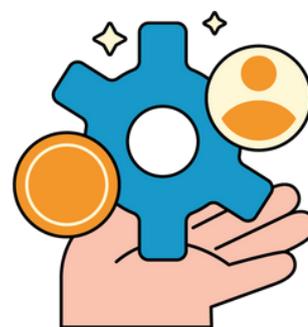


● La problématique de suivi des formations ouvertes et à distance (FOAD)

Dans l'évaluation des formations à distance, une des problématiques récurrentes reste l'abandon de la formation en cours de session par le.la stagiaire : problème d'accès aux outils, manque de motivation et de mobilisation, défaut de lien social, de méthodologie et d'autonomie, etc. Les professionnel.le.s de la formation en sont conscient.e.s ; l'une des solutions étant de mettre en place une communauté apprenante, afin de créer et de garder le lien même à distance. Mais l'isolement, la difficulté à accéder à des outils performants et une connexion de qualité pour suivre la formation, le besoin d'un accompagnement personnel à l'usage des outils ou à la méthodologie de travail, restent des freins pour les apprenant.e.s qui souhaitent s'engager dans une formation à distance.

Par ailleurs, il existe encore un manque d'information et de connaissance des possibilités de formation via la FOAD auprès du grand public.

1 - CONTEXTE ET ENJEUX



UN PROJET SUR LA FORMATION : MAIS POURQUOI ?

- L'opportunité de partenariats avec les points d'accueil de proximité existants sur les territoires, lieux ressources

Prendre pour point de départ les points d'accueil du public de la zone alpine de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (France Services, SudLabs, etc.) nous a paru pertinent dans la construction de ce projet, et ce pour trois raisons :

- ces lieux sont en contact direct avec les habitants, les publics, et donc en capacité d'identifier finement des besoins en formation ;
- ces lieux représentent une entrée vers l'écosystème territorial d'acteurs (organisations professionnelles, éducatives, administratives, etc.) ;
- ces lieux sont de possibles créateurs de lien social, et se composent déjà d'espaces ouverts, aménagés (espaces d'information, de convivialité, de confidentialité, point numérique, etc.).

Le projet a permis d'aborder ces constats et plus globalement le problème de l'accès à la formation dans les territoires ruraux dans une approche différente, intégrée et coordonnée avec l'ensemble des partenaires d'un même territoire (organismes de formation, acteurs de l'insertion dans l'emploi, collectivités territoriales, organisations professionnelles, etc.) dans une dynamique de « Territoire apprenant ».

DÉVELOPPER LA FORMATION À DISTANCE, MAIS QU'A-T-ON À GAGNER ?

S'engager à développer la formation à distance et son accessibilité dans les territoires ruraux est cruciale, notamment pour les enjeux que cela représente pour le territoire :

- permettre le maintien des populations sur le territoire (notamment des jeunes adultes) et prioriser une économie résidentielle. En effet, le départ de jeunes vers une formation à l'extérieur du territoire ne s'accompagne pas souvent de leur retour ;
- favoriser la montée en compétences des actif.ve.s locaux et permettre à tou.te.s de pouvoir évoluer professionnellement ;
- être attractif pour de nouveaux arrivant.e.s (à l'année), ainsi que des nomades digitaux pouvant se former à distance et dans le territoire de leur choix.

Ainsi, la formation territorialisée des habitant.e.s en ruralité dépasse l'unique objectif de leur montée en compétences et de leur évolution professionnelle, mais elle relève bien d'un enjeu de développement territorial durable, visant à développer des activités résidentielles et de limiter les effets de l'exode rural.

1 - CONTEXTE ET ENJEUX

On joue ?

Avant de continuer ce cahier, il est important de savoir de quoi l'on parle, alors pour cela nous vous proposons un petit jeu pour relier un concept à sa définition.

Un lieu apprenant c'est ... ?

1

" C'est un lieu où les personnes peuvent venir s'installer dans des espaces de travail collaboratif et individuel pour suivre une formation à distance, télétravailler. C'est un lieu flexible qui s'adapte aux différents usages et besoins. Il répond aux besoins d'être accompagné et soutenu dans l'appropriation des outils numériques, le suivi de la formation à distance et aussi d'être entouré d'autres personnes qui sont dans la même démarche de formation. L'équipe sur place accueille les personnes dans un cadre convivial qui favorise le lien social".

2

Un tiers-lieu dans une ancienne école

La formation ouverte et à distance c'est ... ?

1

Une formation où les apprenant.e.s n'ont pas de contacts directs avec le/la formateur.rice.

2

La FOAD s'appuie en totalité ou en partie sur du distanciel. Elle peut être déployée aux moyens de différents outils et formats (classe virtuelle, mobile learning, blended learning, etc...). En tant qu'action de formation, son programme doit contenir des éléments obligatoires : qualifications du formateur, modalités techniques et de contact, délais d'assistance.

3

Une formation accessible uniquement et 100% à distance

Réponses : Question A - 1 / Question B - 2

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

TROIS NOTIONS CLÉS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE



La démarche au sein des lieux apprenants s'est construite sur le principe de l'expérimentation et de la participation, chaque étape visant à faire évoluer la démarche de façon à ce qu'elle soit apprenante pour l'ensemble des parties prenantes. Pour laisser toute sa place à l'innovation et viser des résultats et productions directement utiles, l'ADRETS a souhaité placer au cœur de la démarche la méthode du *Design de service*.



La méthodologie mise en œuvre s'est adossée aux actions déjà mises en place par l'ADRETS (lien avec la communauté, travail avec les organismes de formation, etc.) pour mobiliser et coordonner les acteurs au travers notamment des cycles de webinaires et visios de travail.

Ainsi, la démarche a pris appui sur trois notions et engagements auprès des membres du projet :

- Trouver un rythme par les résidences en itinérance au sein des lieux apprenants participants à l'expérimentation
- Être sur le terrain, pour faire avec, impliquer, accompagner les lieux dans l'expérimentation et mobiliser les acteurs.
- Passer du concept au concret au fur et à mesure du projet : donner forme à des idées pour manipuler les outils créés et les tester en situation réelle.

FOCUS : Le design de service

Le design de service est une notion relative au fait de penser la conception d'un service (en place ou futur) en se centrant sur l'utilisateur.rice, de façon à ce que l'expérience de ce service soit facile et agréable. Cette approche s'appuie le plus souvent sur des méthodes d'animation et conduite de projet participatives et itératives. Elle cherche à impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le service (bénéficiaires, structures mettant en place le service, partenaires, etc...).

Le design de service permet de penser des outils adaptés à l'expérience du service, sans oublier les enjeux de la structure portant le service (efficacité, ergonomie, etc.). Il vise, à l'issue d'une démarche projet, à prototyper et tester en situation le développement ou l'ajustement de services.

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉSIDENCES EN ITINÉRANCE AU SEIN DES LIEUX



● Une méthodologie d'accompagnement adaptée aux contraintes

- trois territoires : Le Dévoluy (05), Saint-Auban (06) et Saint-André-les-Alpes (04). L'éloignement géographique de ces lieux, les temps de trajet et la charge de travail des agent.e.s ne permettaient pas de réunir physiquement et régulièrement les référent.e.s des trois lieux simultanément ou régulièrement ;
- trois typologies d'espaces spécifiques, concernant la disposition des locaux, la relation avec les partenaires ou encore le type de public accueilli. Pour prendre en compte ces particularités, il était nécessaire de travailler *in situ* ;
- un éloignement géographique entre le coordinateur du projet, la prestataire en design de services et les lieux n'ont pas permis des déplacements très fréquents au sein des lieux.

Ces contraintes ont été l'occasion de construire le projet sous un angle d'action différent, en mixant des temps de travail à distance, en visioconférence, et en présentiel sous la forme de résidences longues en itinérance (présence de l'équipe du projet au sein des lieux sur une semaine dédiée, à raison d'un jour ou deux par lieu). Le terme "résidence" fait ici référence aux résidences d'artistes, qui consistent à accueillir un.e ou plusieurs artistes dans un lieu, dans l'optique d'un travail de recherche ou de création.

● Quid des résidences en itinérance ?

Organisées sous format de journées dédiées au sein de chaque lieu (un jour, un lieu), chaque étape devait permettre d'animer des temps de travail collaboratifs avec les groupes de travail territoriaux. Trois résidences ont ainsi pu avoir lieu tous les deux-trois mois, de septembre 2021 à juin 2022, permettant de co-construire la vision de ce qu'est un lieu apprenant, étape par étape.

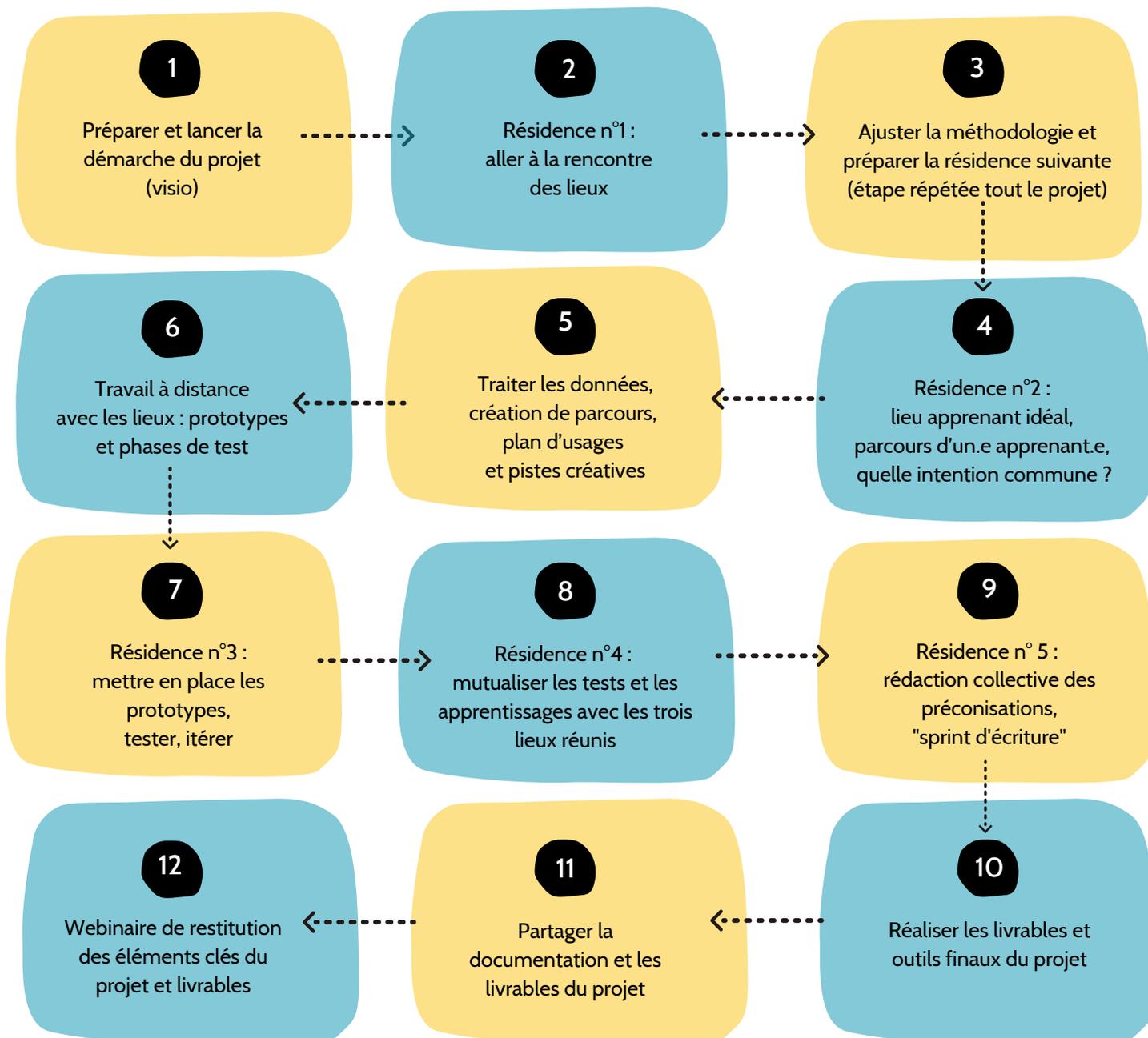


2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉSIDENCES EN ITINÉRANCE AU SEIN DES LIEUX



12 étapes pour mener les résidences



2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉSIDENCES EN ITINÉRANCE AU SEIN DES LIEUX

L'identité des résidences s'est appuyée sur des intentions, des volontés partagées établies par l'équipe projet lors de l'étape de préparation. Chaque résidence a été préparée et conçue en s'appuyant sur cette formule :



**Convivialité et
festivité**

*Créer une dynamique
Faire vivre le territoire
Donner envie de se retrouver
Créer un cadre accueillant et favorisant la
créativité*

Chaque résidence marque une étape d'avancement, elles fonctionnent comme des chapitres qui rythment la vie du projet entre les moments d'action sur place et les moments de prise de recul, d'adaptation de la démarche, de production des différents livrables tout au long du projet. De par leur régularité (temporelle, d'identité et de formule), elles font office de rituel propre au projet, cela lui donne du sens et favorise la mobilisation des personnes qui y contribuent et s'y impliquent.



"Care" / prendre soin

*Instaurer un climat de confiance
Avancer en faisant
Pas de jugement
Que tout le monde trouve sa place
Etre ensemble*



Réciprocité

*Enrichissement mutuel
Apprendre en faisant
Favoriser la curiosité*

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

SUR LE TERRAIN, POUR FAIRE AVEC ET IMPLIQUER



Pour créer les conditions d'implication des personnes concernées par le projet, être sur le terrain et "faire avec" est primordial. L'exploration des évolutions possibles des points d'accueil publics, en espaces apprenants, constitue un changement de pratiques pour les lieux et les personnes concernées. Faire avec, permet d'accompagner et outiller ce changement et non de l'imposer.

Les trois groupes de travail qui se sont constitués autour de chaque lieu, se sont composés d'acteurs territoriaux, intéressés et motivés pour contribuer au projet. Cette complémentarité entre les différents groupes a été motrice et enrichissante, en permettant de :

- faire se rencontrer des personnes qui ne se seraient pas rencontrées autrement,
- faire en sorte que le projet soit partagé entre les agent.e.s et les acteurs de leur territoire,
- avoir une meilleure connaissance de la FOAD et une culture commune sur la formation,
- avoir une meilleure visibilité des projets possibles et à venir,
- favoriser une meilleure connaissance et interconnaissance entre les partenaires.

Les lieux, les agents, les acteurs du territoire sont les personnes qui connaissent le mieux les publics et les réalités de terrain, c'est pourquoi on s'appuie sur l'intelligence collective pour questionner, décortiquer le sujet et faire émerger des pistes de travail et de solutions.

PASSER DU CONCEPT AU CONCRET : DONNER FORME POUR MANIPULER ET TESTER

Les premières résidences ont permis de faire émerger des pistes d'expérimentation propres à chaque lieu : aménager les espaces, outiller les agents, rendre visible le lieu apprenant. Chacun de ces axes a été formalisé au travers de productions concrètes, afin d'être testées sur le terrain.

"C'était super, je ne m'attendais pas à travailler, je pensais que vous alliez arriver avec des solutions"

Verbatim tiré de la seconde résidence en bilan de la journée d'atelier

- **A Saint-André-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence)** : le groupe s'est orienté vers une réflexion axée principalement sur le parcours de l'apprenant.e, le rôle des acteurs et des lieux, ainsi que la nécessité d'outiller les agents. Ce qui amené à formaliser le *Guide du lieu apprenant*, la *Carte de l'orientation* et le *Pass apprenant "La formation à distance, un outil pour moi ?"*
- **A Saint-Auban (Alpes-Maritimes)** : préparer le lieu à pouvoir accueillir de futur.e.s apprenant.e.s en réaménageant son espace.
- **Au Devoluy (Hautes-Alpes)** : rendre visible le lieu apprenant et l'offre de service de la France Services grâce à une signalétique ; tester un bureau partagé (la "Bulle").

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉALISATIONS



Outils à destination des agent.e.s

Guide du lieu apprenant

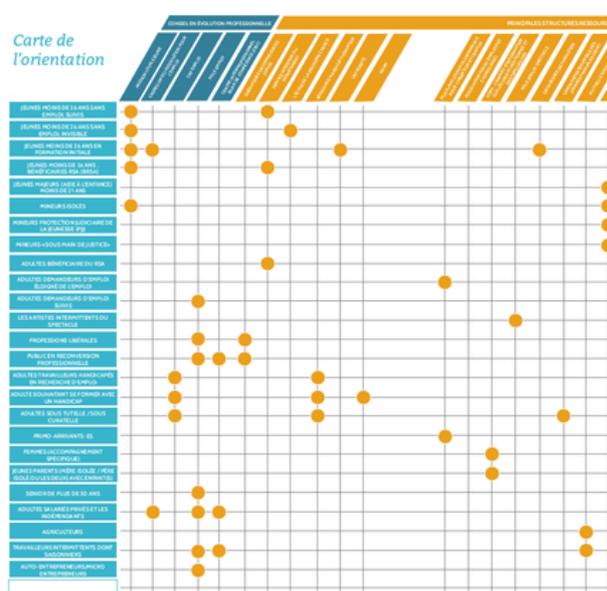


Un guide à destination des agent.e.s (espace France Services dans le cadre de ce projet) pour les aider à accueillir et accompagner une personne souhaitant se renseigner et aller vers la formation et/ou FOAD. La trame de ce guide est une version simplifiée du parcours d'un.e apprenant. Le choix a été fait de travailler à plusieurs acteurs autour du parcours d'une personne voulant suivre une formation, pour faire prendre conscience qu'il y avait une nécessité à outiller les agents d'accueil, qui ne sont pas et qui ne visent pas nécessairement à être des spécialistes de la formation.



[Cliquez pour la consulter](#)

Carte de l'orientation



Un outil à destination des agent.es, qui peut également être utilisé par les publics, qui permet d'identifier les acteurs vers lesquels orienter la personne. C'est une liste non-exhaustive, un outil qui est amené à évoluer.



[Cliquez pour la consulter](#)

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉALISATIONS



Les espaces

Réaménagement de l'espace apprenant de Saint-Auban (Alpes-Maritimes)

L'Espace France Services de St-Auban bénéficie d'une grande salle, mais dont l'aménagement n'était pas adapté, ni optimisé pour répondre à un besoin d'espaces modulables pour travailler seule ou en groupe, avoir un espace de pause et qui soit ergonomique pour l'agent.e qui accompagne les personnes. Cette pièce a été entièrement réaménagée, afin de pouvoir l'adapter aux besoins et de tester la pertinence de ce nouvel aménagement. Le réaménagement a été fait dans une démarche de sobriété en utilisant le mobilier déjà présent dans le lieu, seuls quelques éléments non disponibles dans le lieu ont été achetés. La dimension de partage et de convivialité a également été renforcée avec la création d'un espace café/détente.



2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

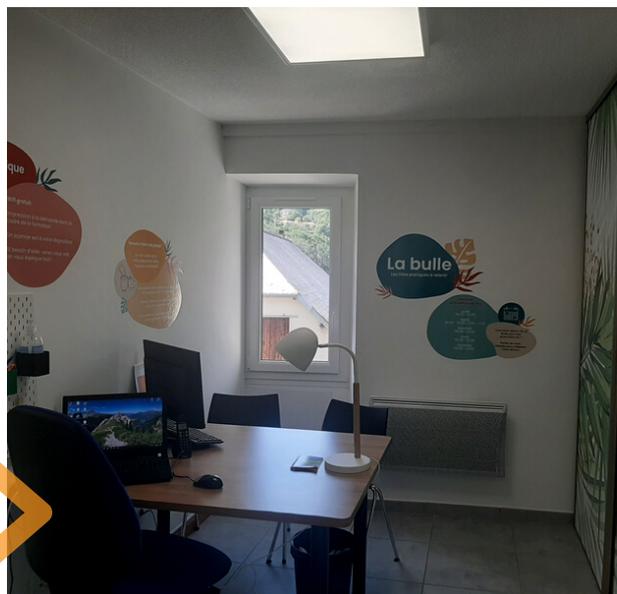
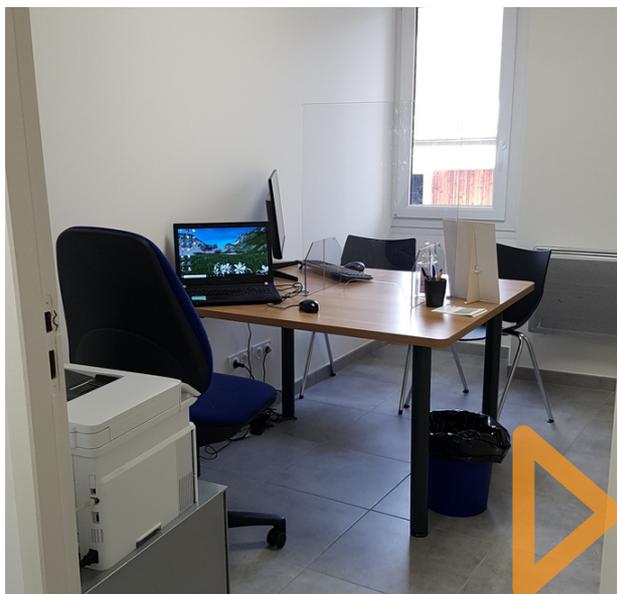
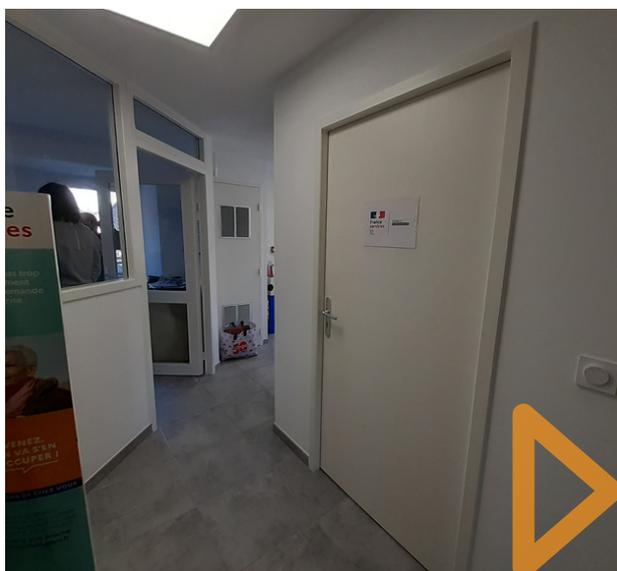


LES RÉALISATIONS

Les espaces

La "Bulle" : un bureau partagé

Au cours d'une formation, un.e apprenant.e peut avoir besoin de temps confidentiel, pour réviser, faire un entretien téléphonique ou en visio, passer une épreuve, suivre une leçon ou pour télétravailler (personne de passage par exemple), etc. Ainsi, le Dévoluy bénéficiant d'une salle commune et d'un bureau qui n'est pas utilisé constamment, a choisi d'expérimenter le fait d'en faire un bureau partagé "La Bulle". Ce bureau correspond à un espace partagé entre l'espace France Services, les apprenant.e.s et les structures partenaires qui tiennent des permanences. "La Bulle" a été aménagée de sorte à être conviviale, pratique, avec les informations suffisantes pour autonomiser les personnes.



2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

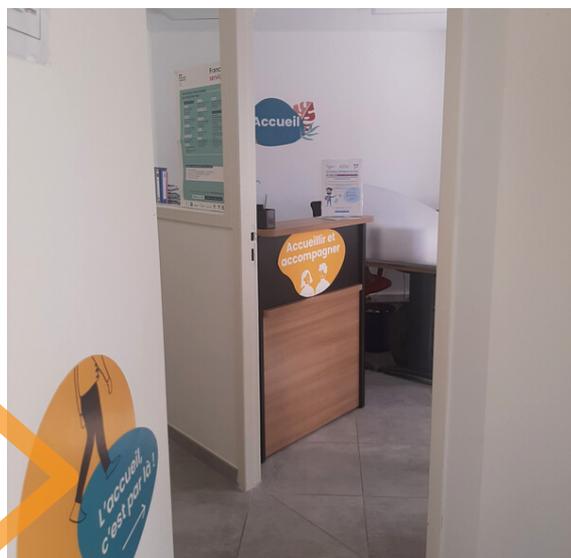


LES RÉALISATIONS

Informer/communiquer

Une signalétique

L'Espace France Services du Dévoluy étant récent, l'équipe avait la volonté de rendre visible à la fois l'offre de services et le fait d'être un lieu apprenant. Une signalétique a donc été testée afin d'informer et de guider les habitant.e.s, de l'extérieur à l'intérieur du lieu. La signalétique a également permis d'accentuer l'aspect chaleureux et convivial du lieu.



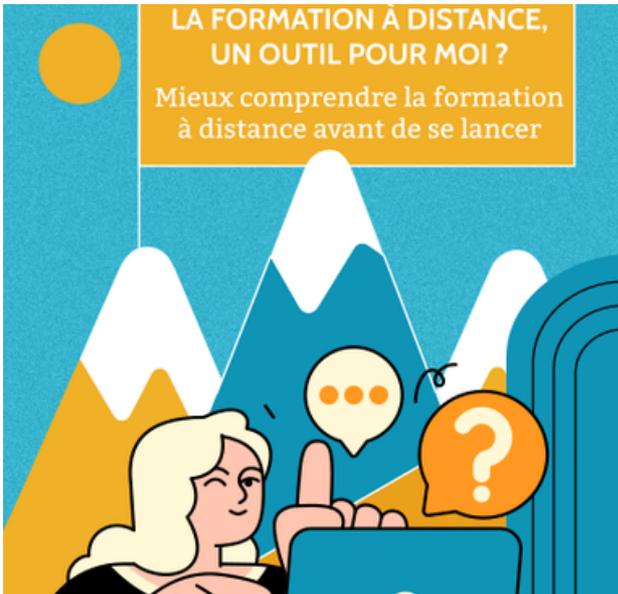
2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

LES RÉALISATIONS

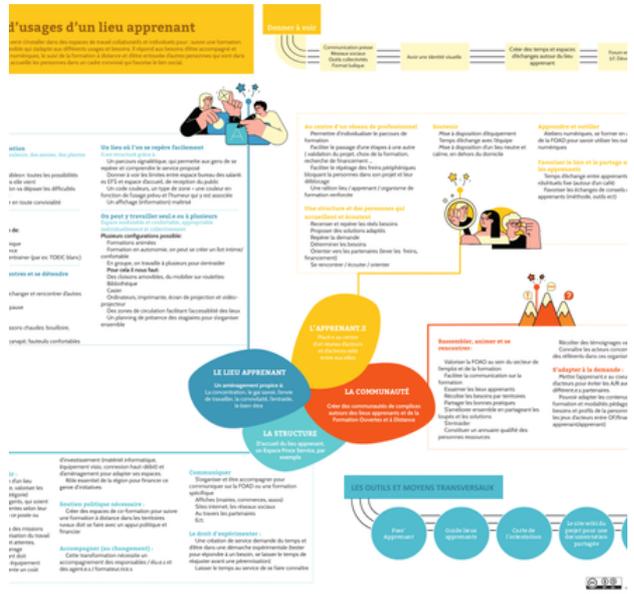


Informer/communiquer

Le guide "La formation à distance , un outil pour moi ?"



Plan d'usages



Ce dépliant informe sur ce qu'est la FOAD, il est à destination des personnes intéressées pour se former à distance, et pour qui la FOAD pourrait être une solution pertinente. Au cours du projet et des échanges durant les résidences, il est ressorti le fait de rassurer les publics, mais également les acteurs qui les accompagnent sur la FOAD et aussi d'anticiper les exigences numériques (matériel informatique, connexion internet, usages du numérique) qui en résultent. Un outil d'auto-positionnement sur les connaissances préalables sur le numérique est présent dans le guide.

Bien que le projet se soit déroulé dans 3 lieux, avec pour chacun des productions propres, l'ensemble des avancées participant à nourrir le projet au global. Le plan d'usages mutualise l'ensemble des apprentissages acquis au cours du projet et les ingrédients nécessaires d'un Lieu Apprenant, à travers plusieurs échelles : l'apprenant.e, l'espace, la structure, la communauté. Ces différents prismes permettent de mettre en avant le caractère global, riche et organique des lieux apprenants.



[Cliquez pour le consulter](#)



[Voir Annexe](#)

2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

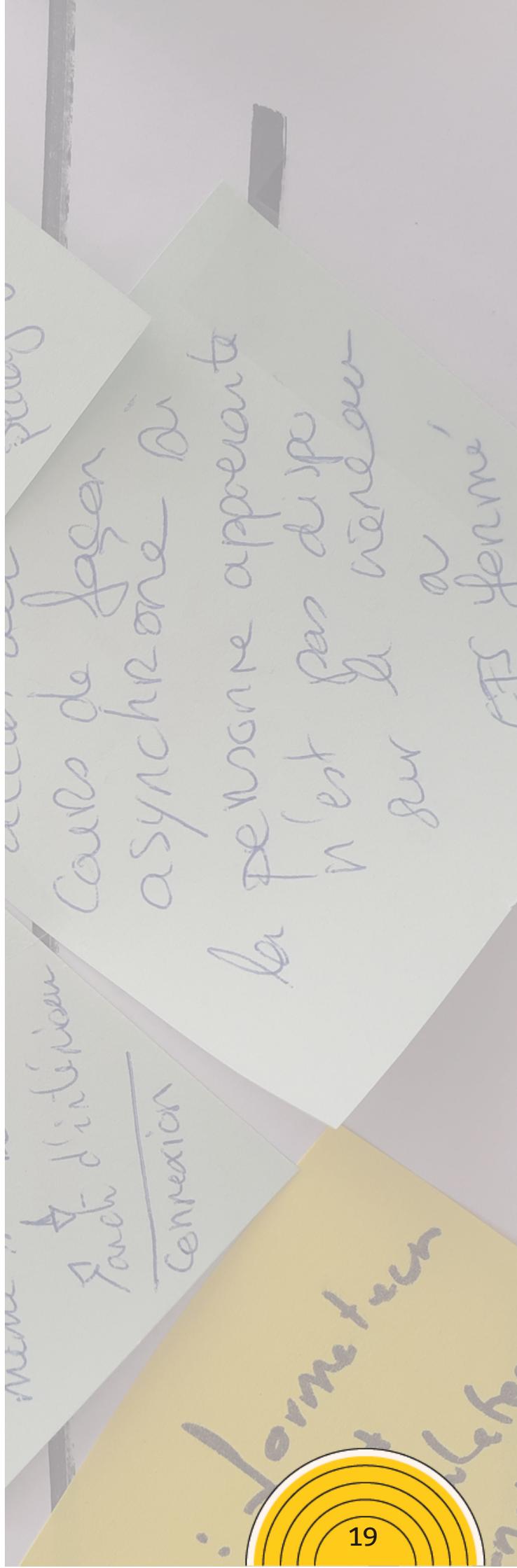


L'un des apprentissages de ces temps de travail collectif est la pluralité de typologies d'espaces que recouvre le terme de "lieu apprenant". Il inclut différentes notions d'espaces : physiques, de coopération, de rencontres, de réseau, de communauté, de "faire ensemble".

L'expérimentation a contribué à formaliser des outils, dispositifs et aménagements, grâce à l'implication des différentes parties prenantes d'un parcours d'apprenant.

Ces outils et méthodologies permettent de dessiner le contour des lieux apprenants tout en respectant leurs richesses et spécificités (notamment dans le lien aux acteurs et partenaires du territoire).

Nous espérons que ces travaux participeront à une prise de conscience des acteurs concernés par ces enjeux et inciteront au développement de nouvelles manières de travailler ensemble, en coopération, au bénéfice des publics et des habitant.e.s.



2 - LA DÉMARCHE DU PROJET

On joue ?

Trouvez les 7 différences entre le lieu apprenant au début du projet et après le projet.

Avant



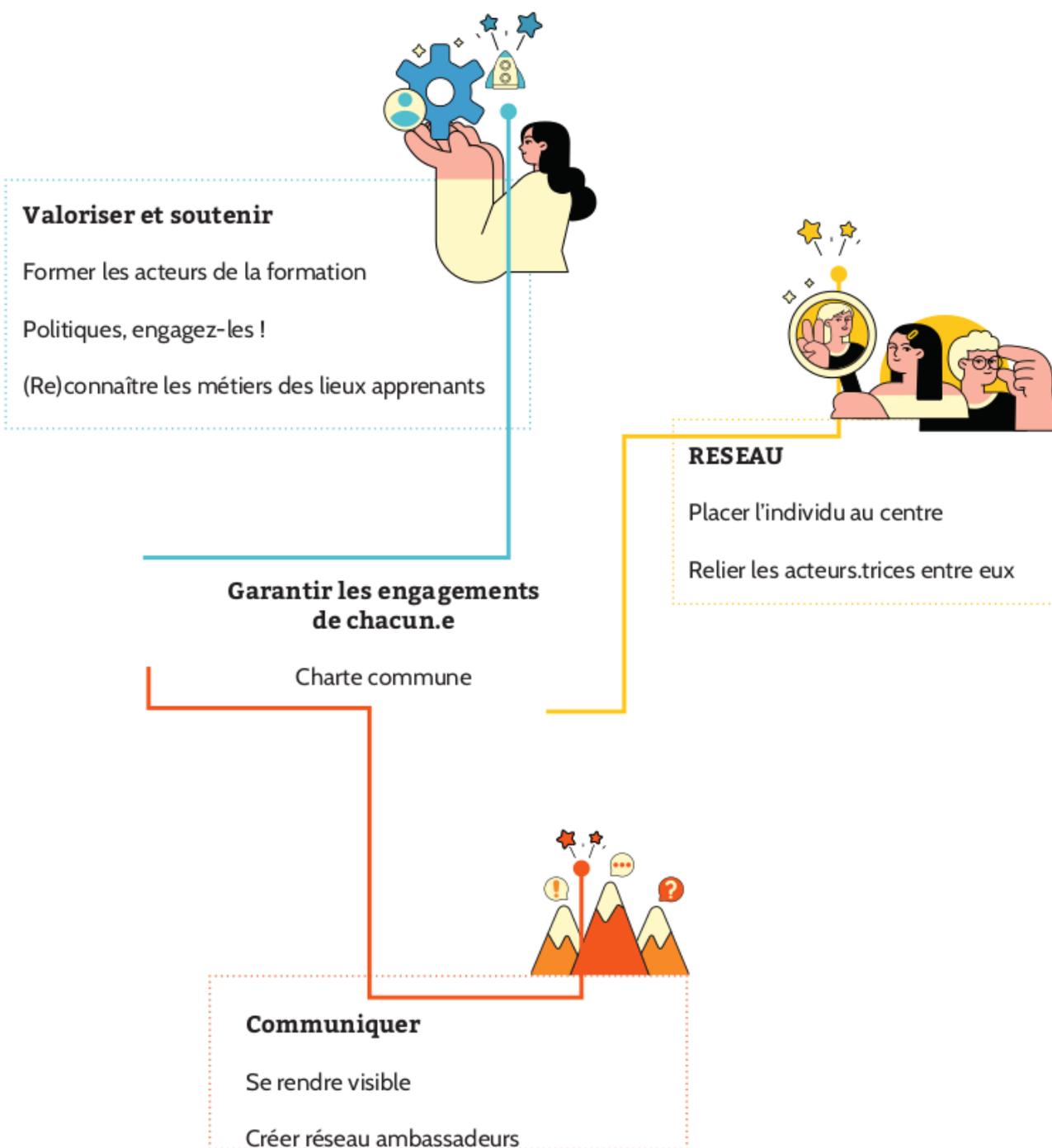
Après



3 - LES PRECONISATIONS

SYNTHÈSE : TRANS-FORMATION

La mise en oeuvre du projet, les résidences, les outils conçus, les difficultés et réussites rencontrées ont permis de développer une série de préconisations, apparaissant comme nécessaires au développement de lieux apprenants comme leviers pour l'accès à la formation dans les territoires ruraux. Ces préconisations sont la synthèse du projet, et particulièrement d'un travail collectif réalisé par les partenaires du projet lors de l'étape 9. Non-exhaustives, elles visent à souligner des points de vigilance et des leviers pour le développement de cette nouvelle offre de services dans les territoires ruraux. Les préconisations se répartissent en 3 grandes thématiques (valoriser et soutenir, réseau, communication) et d'un enjeu commun : garantir les engagements de chacun.



3 - LES PRÉCONISATIONS



1. PLACER L'INDIVIDU AU CENTRE

>>> En synthèse

Placer l'individu au centre de son parcours nécessite de renverser le modèle d'accompagnement actuel et de réfléchir au terme de la "*slow formation*"

>>> La préconisation complète

Se former relève souvent du parcours du combattant (validation du projet, choix de la formation, recherche de financement) et il existe un fort risque d'abandon, et cela avant même le début de la formation. Le champ de la formation doit aujourd'hui engager sa mue et replacer l'individu au centre de son parcours. Dépasser la logique des anciens centres de formations où des sessions de stagiaires venaient se former et se déplaçaient au sein du lieu ... Dépasser la nécessité pour les stagiaires de devoir remplir de multiples dossiers et se repérer parfois seuls dans un univers complexe et changeant ...

Aujourd'hui, penser une *slow-formation*, c'est prendre le temps d'accompagner la personne dans son parcours et de s'adapter à son rythme. Cela doit pouvoir se traduire lors du premier entretien avec le centre de formation et/ou le prescripteur. L'identification de tous les freins périphériques, des aspects bloquants (mobilité, garde d'enfants, difficultés avec le numérique, etc.), qui peuvent compliquer un parcours de formation doit faciliter la mise en oeuvre de solutions pour sécuriser le parcours de la personne, notamment en orientant vers le bon partenaire (cf. préconisation n°2 "relier les acteurs entre eux.elles"). Les lieux apprenants situés dans des territoires ruraux, au plus près de chez soi, sont des espaces ressources dans ce parcours de *slow-formation*, car ils permettent de contrer l'anonymisation de grands centres de formation et de pouvoir s'appuyer sur le.la professionnel.le référent.e au sein du lieu, en cas de difficultés, et à chaque étape de son parcours.

Personnaliser le parcours s'accompagne également d'une réflexion sur les espaces comme ce fut le cas dans le cadre du projet. Les territoires pilotes ont ainsi réfléchi à transformer l'accueil au sein de lieux déjà existants et à créer des espaces plus modulables, s'adaptant aux besoins de chacun.e ; des espaces plus petits, "cocon" (cf. Chapitre 2 Les réalisations), pour permettre à l'apprenant.e de pouvoir s'isoler ; des espaces agréables et chaleureux, donnant envie de s'y retrouver et de partager.

>>> Les initiatives inspirantes

- [Guide "La formation à distance : un outil pour moi ?"](#) pour expliquer la formation à distance
- [Guide du lieu apprenant](#) pour connaître la posture à adopter lors de l'accompagnement
- Le travail de réflexion sur les espaces et les usages des lieux apprenants (cf. [plan d'usages et photos illustratives Dévoluy/Saint-Auban](#)).

3 - LES PRÉCONISATIONS



2. RELIER LES ACTEURS ENTRE EUX

>>> En synthèse

Placer l'individu au centre, amène la question : au centre de quoi ? Au centre d'un réseau de professionnel.le.s connecté.e.s pour réaliser un parcours individualisé

>>> La préconisation complète

Construire un parcours de formation personnalisé avec la formation à distance nécessite de faire la somme de toutes les parties prenantes réunies autour de l'apprenant.e. La création de communautés doit permettre de :

- apprendre à mieux se connaître : au titre de sa compétence formation et du soutien apporté au développement de lieux, la Région peut se positionner dans le rôle de faire le lien entre les différentes parties prenantes de la formation et les lieux apprenants, notamment en diffusant l'information via les sites identifiés : CARIF-OREF, etc. ;
- s'approprier les réalités de chacun.e : acculturation mutuelle et partage des expertises autour des réalités de terrain, notamment par le biais de visites apprenantes ou de journées portes ouvertes.

Au cours du projet, des "communautés FOAD" se sont créées à l'échelon régional, mais également à l'échelon local, avec une vraie émulation à se retrouver pour co-construire "cet avenir ensemble", celui de formations de plus en plus délocalisées et adaptées aux réalités des habitant.e.s, notamment des zones rurales. Mais pour qu'un écosystème d'acteurs vive, il faut que celui soit entretenu et animé, et implique par conséquent de créer des espaces de rencontres et d'échanges. Une des pistes pour créer cette interconnaissance pourrait être de fédérer les acteurs autour d'analyse de la pratique, évoquant les situations d'apprenant.e.s, comme c'est notamment le cas dans d'autres champs d'actions (handicap, etc) et s'appuyer sur des instances déjà en place ou en cours de structuration, par exemple :

- Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) qui réunit déjà des acteurs de l'accompagnement vers l'emploi, mais qui pourrait associer les acteurs de la formation et les lieux apprenants pour devenir le SPIEF, organe travaillant en partenariat sur des situations pratiques ;
- Commission d'Admission pour la Formation (CAF) : ces commissions dédiées à l'étude de parcours se doivent de motiver des refus et une piste pourrait être de formuler des recommandations, intégrant la possibilité de suivre une formation à distance.

>>> Les initiatives inspirantes

- Action réalisée par l'espace citoyen des Monts d'Azur, labellisé Sudlab, qui organise tous les trois mois, un Comité de pilotage réunissant une communauté d'acteurs (acteurs du service public de l'emploi, de l'insertion (PLIE), d'assistantes sociales, d'organismes de formation) pour travailler spécifiquement sur des parcours emploi ou d'orientation.

3 - LES PRÉCONISATIONS

3. CRÉER DES COMMUNAUTÉS DE COMPLICES AUTOUR DES LIEUX APPRENANTS ET DE LA FOAD



>>> En synthèse

Mettre en valeur la formation ouverte et à distance et la dynamique des lieux apprenants grâce à une communauté de complices qui échange et partage des retours d'expériences

>>> La préconisation complète

La notion de complice engage à développer la prise d'initiatives et la libre participation. Deux types de complices ont été identifiés, et bien que présentés séparément, ils peuvent tout à fait fonctionner ensemble. Dans les deux cas, la convivialité, valeur forte des lieux apprenants, se traduit également au travers des relations au sein de l'écosystème, des lieux :

- Les complices apprenant.e.s ou ancien.ne.s apprenant.e.s : La formation à distance n'est pas nécessairement synonyme du tout numérique et d'isolement. S'engager dans un parcours de formation peut être l'occasion de rencontrer d'autres personnes afin de s'encourager, partager un vécu, se sentir appartenir à un groupe, avancer ensemble et apprendre entre pairs. Il est également important de garder le lien avec les anciens stagiaires, qu'il.elle.s participent de temps à autre à des temps de rencontre, afin de partager leur expérience et de rassurer des personnes intéressées, mais hésitantes.
- Les complices lieux apprenants et professionnel.le.s de la formation : Considérer les lieux apprenants comme faisant partie d'une communauté, d'un réseau de complices qui se réunit, s'organise afin d'être dans une dynamique de collaboration et ainsi valoriser la FOAD au sein du secteur de l'emploi et de la formation, faciliter la communication sur la formation, essaïmer les lieux apprenants, récolter les besoins par territoires, partager les bonnes pratiques, constituer un annuaire qualifié des personnes ressources, récolter des témoignages valorisants.

Créer et animer un groupe d'interconnaissance au sein d'un ou plusieurs lieux apprenants se fait sur le temps long et nécessite d'avoir une personne dont c'est le rôle, à ce titre, il est intéressant de s'inspirer des fiches de poste d'animateur.ice de réseau au sein de la communauté des tiers-lieux.

>>> Les initiatives inspirantes

- [La communauté Utilo](#) en Bretagne
- Le réseau des [Campus connectés](#)
- [Normandie Connectée](#)

3 - LES PRÉCONISATIONS



4. SE RENDRE VISIBLE

>>> En synthèse

Faire connaître l'offre de formation ouverte et à distance et l'existence des lieux apprenants auprès du public et des acteurs concernés

>>> La préconisation complète

Se rendre visible c'est d'abord se reconnaître via une identité visuelle appropriable par la communauté. Celle-ci peut se formaliser par des éléments de communication facilement appropriable : une charte graphique déclinable sur différents supports, un site internet dédié, une signalétique, des supports communs, etc.

C'est aussi être visible du public et des acteurs, structures concernées en développant des actions spécifiques : utiliser les outils de communication connus du public et le réseau d'acteurs professionnels pour communiquer sur le lieu apprenant ; mettre en place une communication graduelle ; développer une stratégie de communication, en fonction de l'étape de développement, création du lieu apprenant.

Précaution : les agent.e.s des espaces France services, par exemple, ne sont ni des expert.e.s de la formation, ni de la communication, et ont une fiche de poste déjà bien remplie. Il est primordial de réaliser un accompagnement sur ces sujets et d'avoir des outils simples et appropriables.

La communication autour du lieu apprenant se déploie également au travers la création de temps et espaces d'échanges autour du lieu :

- Profiter d'une instance de pilotage déjà existante pour ouvrir un point spécifique avec les partenaires ;
- Animer un réseau de stagiaires ;
- Organiser des portes ouvertes pour faire découvrir le lieu, ce que l'on y trouve et ses possibles. Cela peut s'intégrer au calendrier de la semaine "Portes Ouvertes" des espaces France Services ;
- Créer ou participer à différents types d'événements pour inviter à découvrir et pour aller-vers.

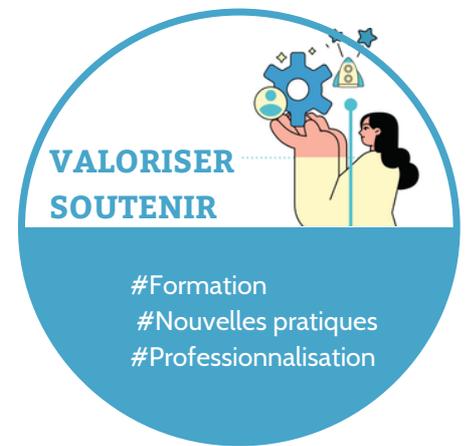
Rendre visible les formations et les lieux apprenants peut enfin passer par la création de "HUB" de formations via la création d'une plateforme à double entrée permettant notamment de centraliser l'ensemble des formations quelque soit sa nature (présentiel, hybride ou distanciel ou son mode de financement), avec des critères de recherche spécifique ; répertorier tous les lieux apprenants ayant adhéré à une charte garante de la qualité de services proposée (accueil, matériel à disposition, etc).

>>> Les initiatives inspirantes

- [Plateformes belges des FOAD](#)

3 - LES PRÉCONISATIONS

5. FORMER LES ACTEURS DE LA FORMATION



>>> En synthèse

Soutenir les professionnel.le.s de la formation face aux évolutions de leur métier et des pratiques liées à la formation à distance, en leur proposant des parcours de formation ou de montée en compétences

>>> La préconisation complète

L'évolution des pratiques professionnelles à laquelle sont soumis les formateur.rice.s, avec le développement ultra rapide de la formation à distance, se doit d'être soutenue par des parcours d'accompagnement et de montée en compétence.

Le terme de formation à distance revêt un large champ de pratiques et d'usages de formation, du document numérique aux outils collaboratifs en ligne. Ces différences de pratiques restent relativement peu identifiables de « l'extérieur », pour le financeur et/ou pour l'apprenant.e.

Un accompagnement et/ou une formation à destination des formateur.rice.s aurait pour enjeu de faciliter l'adaptation des contenus pédagogiques à la FOAD, d'harmoniser les pratiques professionnelles et de capitaliser sur les bonnes pratiques. L'adaptation des contenus et des pratiques contribue à la réussite du parcours de l'apprenant, en favorisant son implication au sein de la formation, notamment sur les parcours en distanciel.

Il s'agit à la fois d'accompagner à la transformation des contenus, mais également de questionner la posture du formateur sur un parcours à distance (posture différente d'une formation en présentiel). Ne faudrait-il pas alors parler d'animateur.rice d'un parcours de formation, plutôt que formateur.rice, renvoyant à des conceptions plus verticales de l'apprentissage ? De nouveaux modèles restent à inventer.

Un engagement des organismes de formation proposant des cursus en distanciel à professionnaliser leurs équipes apparaît également comme un outil pouvant faciliter le choix des futur.e.s apprenant.e.s.

>>> Les initiatives inspirantes

- Engagement de certains centres de formation à former leurs collaborateur.rice.s aux parcours en distanciel.
- Intégration par certains financeurs au sein de leurs marchés d'achat de formations, des process amenant les organismes de formation à justifier d'un plan d'action mis en œuvre au regard du développement de la formation à distance (formation des formateurs, utilisation du numérique).
- Outils produits pendant le projet (cycle de webinaires).

3 - LES PRÉCONISATIONS



6. POLITIQUES, ENGAGEZ-LES !

»»» En synthèse

Créer des espaces de co-formation pour suivre une formation à distance dans les territoires ruraux ne pourra pas se faire sans un appui politique et financier, local, régional ou national.

»»» La préconisation complète

Transformer la manière de se former avec les propositions à distance et permettre d'amener au plus près des habitant.e.s la formation au sein de lieux apprenants ne peut pas uniquement reposer sur les professionnel.le.s du secteur et représente un coût :

- coût matériel et financier d'une part : avec le besoin de réfléchir aux espaces et repenser les usages des lieux apprenants, mais également des moyens pour permettre aux organismes de formation de pouvoir transformer leur offre en une offre adaptée au distanciel ;
- coût humain : développer un lieu apprenant sur son territoire, nécessite également une ingénierie de projet et du temps humain pour les professionnel.le.s présent.e.s au sein de ses lieux pour accompagner les stagiaires. L'expérimentation au sein de lieux existants l'a montrée, les agent.e.s déjà mobilisé.e.s sur d'autres missions ont un temps dédié limité pour cet accompagnement et rendre un service de qualité nécessite. Donc dégager du temps humain nécessite un soutien de la part de la collectivité et/ou des pouvoirs publics (Région, État, etc.).

Pour créer les conditions d'une connaissance et d'un portage politique de la FOAD au sein des lieux apprenants, des actions sont possibles :

- Promotion du projet et de ses préconisations auprès des instances politiques : vice-président.e.s des régions, Association des Maires Ruraux de France, départements, ANCT, etc. ;
- Organiser des visites apprenantes au sein des lieux apprenants, notamment via les réseaux régionaux de Tiers-lieux (cf. Sud-Tiers-lieux en région Sud-PACA) pour rendre visible ces nouveaux lieux de formation ;
- Partager l'expérience et rendre tangibles les résultats et impacts de ces nouveaux services pour les territoires.

»»» Les initiatives inspirantes

- Les appels à projets Deffinov en région Bretagne, Occitanie et Centre-Val-de-Loire
- Le soutien politique des EPCI des territoires pilotes dans le cadre du projet

3 - LES PRÉCONISATIONS

7. (RE)CONNAÎTRE LES MÉTIERS DES LIEUX APPRENANTS



>>> En synthèse

Les lieux apprenants, tout comme les tiers-lieux, sont des formes d'espaces relativement nouvelles. Les métiers qui y sont associés le sont également et se doivent d'être reconnus et identifiés, en interne et en externe, valorisant ainsi leurs compétences et leur expertise.

>>> La préconisation complète

Si les lieux apprenants sont des espaces aux potentialités multiples, il en est de même pour les métiers existants au sein même du lieu. Animateur.trice, médiateur.trice, facilitateur.trice, tuteur.trice, agent.e d'espace, etc., autant de dénominations différentes qui cache des métiers et des compétences différentes (ou non).

La dénomination de ces nouveaux métiers a été un des fils rouges du projet. La création de fiches de poste détaillées pour chaque métier pouvant exister au sein d'un lieu, permettrait d'identifier les compétences mobilisées, le rôle de chacun.e au sein du lieu, ce qu'il.elle fait mais aussi ce qu'il.elle ne fait pas, facilitant la réorientation vers les partenaires et posant les limites d'intervention de chacun.e.

L'identification plus lisible des rôles et missions de chacun.e doit également être facilitante pour l'usager.ère, et peut être un levier pour mieux appréhender le niveau de service auquel il.elle peut prétendre au sein du lieu (tous les lieux apprenants n'offrant pas les mêmes possibilités d'accueil et d'accompagnement).

Cette classification des métiers doit représenter également un appui à la reconnaissance, la valorisation des postes et pourra être un outil pour les structures pour s'organiser et rechercher des solutions pérennes de financement.

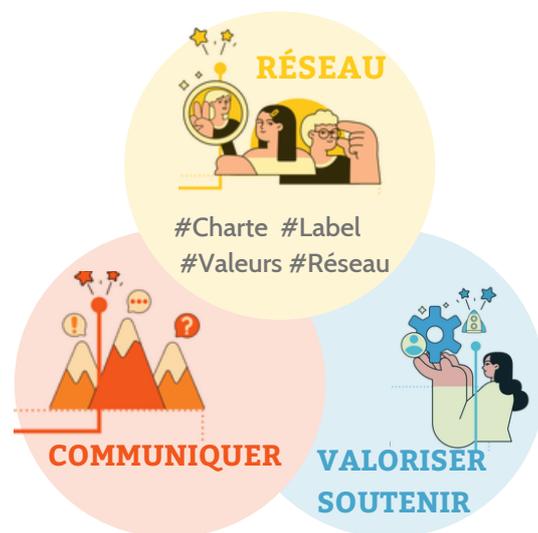
Cette démarche doit s'accompagner de parcours de professionnalisation pour les différent.e.s acteur.trice.s du lieu apprenant. Ces parcours pourraient être organisés de façon graduelle, en fonction des connaissances, compétences et appétences et de l'offre de service proposée au sein du lieu.

>>> Les initiatives inspirantes

- Parcours de MOOC existant sur FunMoooc « [Tuteur dans l'enseignement supérieur](#) »
- Formation « Titre professionnel Responsable d'espace de médiation numérique »

3 - LES PRÉCONISATIONS

8. GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE CHACUN.E (DANS L'INTÉRÊT DE L'INDIVIDU)



»»» En synthèse

Pour sécuriser le développement des lieux apprenants et garantir les services proposés, un outil d'engagement entre les différentes parties prenantes semble indispensable, assurant des valeurs communes et facilitant l'identification par de futurs bénéficiaires.

»»» La préconisation complète

Comme toute nouvelle initiative, le développement des lieux apprenants n'échappera à l'écueil du galvaudage de son appellation, portant à la fois préjudice aux lieux, aux usager.e.s et aux partenaires.

Une logique d'engagement commun entre acteurs de la formation ouverte et à distance autour des lieux apprenants apparaît comme nécessaire pour garantir une démarche et des services de qualité.

La mise en place d'un label et/ou d'une charte, cadrant l'appellation "lieux apprenants" permettrait de valoriser des valeurs et éthiques communes à un réseau. Ce réseau serait alors plus facilement identifiable de l'extérieur, par le public, les partenaires et financeurs.

Cette démarche pourrait s'associer à du compagnonnage et du partage de bonnes pratiques entre les lieux au sein du réseau. Cela participerait à la co-construction de la méthode « lieux apprenants », entre lieux déjà existants et futurs lieux (avec notamment des outils méthodologiques, fonctionnels, des pistes de leviers financiers à mobiliser, etc.).

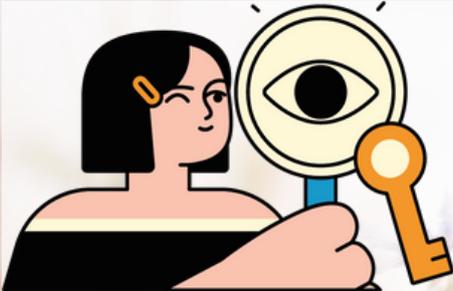
Le développement d'un tel réseau pourrait permettre le développement de rencontres régulières entre les lieux, à une échelle régionale et/ou nationale, pour soutenir le développement des initiatives et des pratiques professionnelles.

»»» Les initiatives inspirantes

- Le modèle de développement des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), qui a développé une charte, une commission et un réseau au moment de sa création.
- La logique de labellisation France Services, avec un cadre à respecter pour prétendre à la labellisation (avec le point d'alerte sur la multiplication et la pérennité de ce genre de label)
- Le réseau Sud-Tiers-lieux en région Sud-PACA

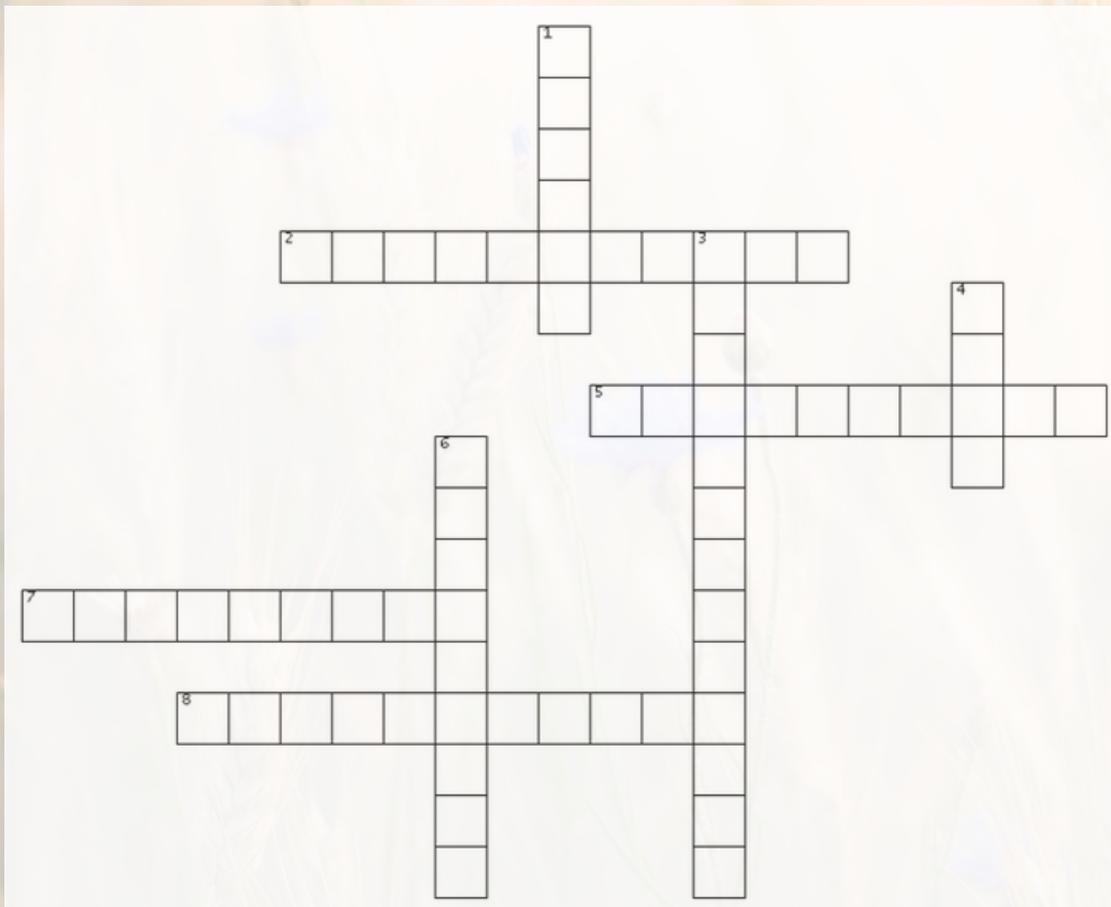
3 - LES PRECONISATIONS

On joue ?



Complétez la grille en fonction des définitions suivantes :

1. Document précisant les engagements et valeurs de chaque partie
2. Face à la FOAD, les professionnels de la formation font évoluer les leurs
3. Indispensable pour faire connaître le lieu apprenant
4. Acteurs pouvant soutenir le développement des lieux apprenants
5. Groupe de personnes mobilisées autour d'un projet de lieu apprenant
6. Individu au centre du parcours de formation
7. Métier que l'on peut retrouver au sein d'un lieu apprenant
8. Nécessaire pour relier les acteurs entre eux



Solutions : 1 Charte / 2 Compétences / 3 Communication / 4 élus / 5 Communauté / 6 Apprenant / 7 Animateur / 8 Partenariat

CONCLUSION

COMMENT ALLER PLUS LOIN ?



Les lieux apprenants sont une forme émergente d'espaces sur nos territoires qui ne cherchent qu'à se développer et s'inscrire durablement dans le paysage local.

Au delà d'engager des démarches de recherches de financements pour permettre à ces lieux de maintenir leur possibilité d'accueil de publics en situation de formation à distance, la première étape est d'intégrer durablement la présence de ces lieux "outils" dans le paysage de la formation.

Pour cette conclusion, il nous semble utile de retenir trois enjeux pour continuer ces travaux :



Matérialisation miniature des nouvelles potentialités d'utilisation du lieu apprenant du Dévoluy, présenté lors du Comité de Pilotage France Services

- **La gestion du temps** : un nouveau service, un nouvel usage s'inscrit dans le temps pour trouver son public, s'inscrire dans des "réflexes de sollicitation". Si cette posture peut sembler en décalage avec des logiques financières ou de rentabilité immédiate, elle reste néanmoins cruciale pour permettre aux lieux apprenants de trouver leur public. Proposer un lieu apprenant sur le territoire, c'est prendre le "risque" qu'il ne soit que peu sollicité au démarrage (méconnaissance du service par la population et les partenaires), accepter de définir un temps d'expérimentation assez conséquent pour qu'il trouve son public (bénéficiaires et partenaires). Ce temps de mise en place est l'occasion de travailler sur des indicateurs pertinents permettant de mesurer le développement de ce service.
- **La prise en compte des lieux apprenants par les partenaires de la formation** : le développement d'espaces facilitant le recours à la formation à distance en territoire rural ne peut se faire qu'avec l'appui et l'orientation des partenaires de la formation : organismes de formation, financeurs, prescripteurs. La formalisation de partenariat, d'une communauté d'acteurs est indispensable localement pour assurer le fonctionnement de ces lieux. Pour aller plus loin, leur reconnaissance comme relais dans les parcours de formation à une échelle supra territoriale (régionale, nationale) est un enjeu pour soutenir leur développement dans un temps long et ainsi sécuriser leur déploiement et financement.
- **Les territoires ruraux, des laboratoires à ciel ouvert** : s'ils sont intrinsèquement les porteurs de nombreux freins (isolement, densité, offre de formation,...), ils ont également de sérieux atouts pour faciliter le déploiement d'expérimentations, de tests en situation réelle. Connaissance inter-acteurs facilitée, réactivité face aux changements, dynamique locale visant à renforcer l'attractivité résidentielle, etc : autant d'éléments faisant de ces territoires des lieux idéaux pour expérimenter, tester et être innovants en matière de services proposés aux habitants, avant d'envisager un essaimage à plus large échelle. A ce titre, l'expérience du développement des France Services confirme ces atouts : initialement développées en zones rurales, les France Services sont présentes aujourd'hui aussi en milieu urbain, forte du succès de l'expérimentation menée dans des territoires plus isolés.

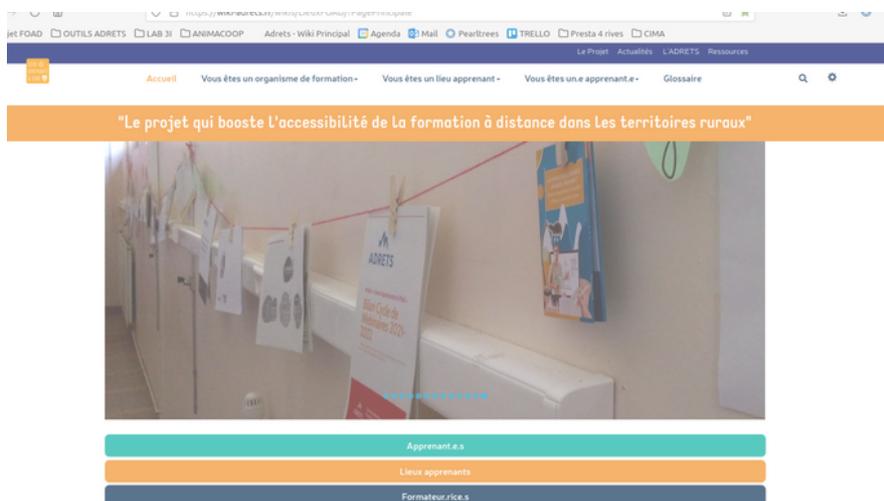
CONCLUSION



LA PLATEFORME EN LIGNE

La plateforme en ligne développée pendant le projet est accessible à tou.te.s. Elle reprend l'ensemble des outils et actions proposées pendant l'expérimentation, et peut servir d'appui au déploiement de futurs lieux apprenants. Trois rubriques clés ont été créées :

- Organisme de formation : on y retrouve tous les outils (webinaires, liens, etc.) concernant la formation à distance et les pratiques associées.
- Lieu apprenant : accès au guide des lieux et à la carte de l'orientation, ainsi que la découverte des trois lieux ayant participé à l'expérimentation
- Apprenant.e : le guide pour les apprenant.e.s est disponible en ligne, ainsi que d'autres ressources utilisées pour sécuriser son parcours en formation à distance.



ET APRÈS ?

Si le projet porté par l'ADRETS arrive à son terme à l'été 2022, les expérimentations et outils créés perdurent.

Outre les outils, la signalétique et aménagements des lieux, la volonté de maintenir un travail de réseau et de communauté a été exprimée par plusieurs partenaires et acteurs du projet. Des réflexions sont en cours sur les formes à donner à cette coopération. Nul doute que les liens tissés pendant cette expérimentation perdureront et permettront de continuer à développer des actions et initiatives.

L'ADRETS mène des recherches de financements pour continuer d'accompagner le développement de ce type d'expérimentation, notamment avec d'autres territoires ayant manifesté leur intérêt.

Rendez-vous sur le site de l'ADRETS (ici) pour suivre nos actualités et découvrir les suites qui seront données à ce projet.

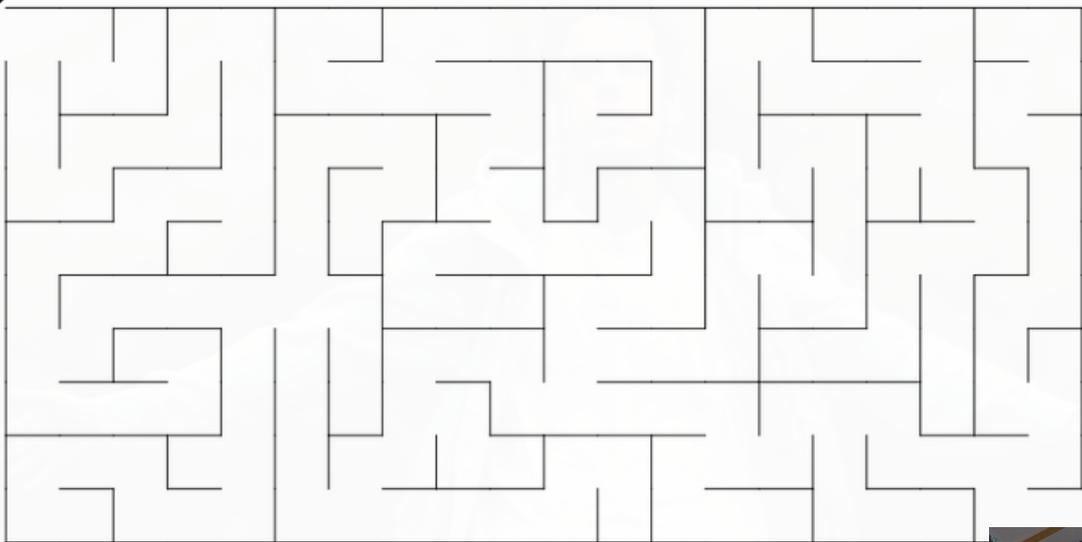


D'ici là, diffusez, relayez, donnez ce cahier à vos contacts, collègues, partenaires, réseau, pour le faire voyager le plus possible !

CONCLUSION

On joue ?

Aidez Léa à trouver le chemin vers l'espace apprenant du Dévoluy !



Cartographie d'usages d'un lieu apprenant

C'est un lieu où les personnes peuvent venir s'installer dans des espaces de travail collaboratifs et individuels pour : suivre une formation à distance, télétravailler. C'est un lieu flexible qui s'adapte aux différents usages et besoins. Il répond aux besoins d'être accompagné et soutenu dans l'appropriation des outils numériques, le suivi de la formation à distance et d'être entouré d'autres personnes qui sont dans la même démarche. L'équipe sur place, accueille les personnes dans un cadre convivial qui favorise le lien social.

Donner à voir

Communication presse
Réseaux sociaux
Outils collectivités
Format ludique

Avoir une identité visuelle

Créer des temps et espaces
d'échanges autour du lieu
apprenant

Forum emploi territoriaux

Hub de la formation

Lien avec les partenaires
au niveau local : maintenir
ce lien grâce à des actions
de communication
commune

Rencontres annuelles
communauté FOAD (SPE, OF,
lieux apprenants)

Ambassadeur.ice dans
les ancien.ne.s
apprenant.e.s / "porteur.e.s de la
bonne parole"

Au centre d'un réseau de professionnel

- Permettre d'individualiser le parcours de formation
- Faciliter le passage d'une étape à une autre (validation du projet, choix de la formation, recherche de financement ...)
- Faciliter le repérage des freins périphériques bloquant la personnes dans son projet et leur déblocage
- Une relation lieu / apprenant / organisme de formation renforcée

Soutenir

- Mise à disposition d'équipement
- Temps d'échange avec l'équipe
- Mise à disposition d'un lieu neutre et calme, en dehors du domicile

Apprendre et outiller

- Ateliers numériques, se former en amont de la FOAD pour savoir utiliser les outils numériques

Favoriser le lien et le partage entre les apprenant.e.s

- Temps d'échange entre apprenant.e.s, des rdv/rituels fixe (autour d'un café)
- Favoriser les échanges de conseils entre apprenants (méthode, outils ect)

Une structure et des personnes qui accueillent et écoutent

- Recenser et repérer les réels besoins
- Proposer des solutions adaptées
- Repérer la demande
- Déterminer les besoins
- Orienter vers les partenaires (lever les freins, financement)
- Se rencontrer / écouter / orienter

L'APPRENANT.E

Placé.e au centre
d'un réseau d'acteurs
et d'actrices relié
entre eux.elles

Rassembler, animer et se rencontrer:

- Valoriser la FOAD au sein du secteur de l'emploi et de la formation
- Faciliter la communication sur la formation
- Essaimer les lieux apprenants
- Récolter les besoins par territoires
- Partager les bonnes pratiques
- S'améliorer ensemble en partageant les loupés et les solutions
- S'entraider
- Constituer un annuaire des personnes ressources qualifiées

- Récolter des témoignages valorisants
- Connaître les acteurs concernés et avoir des référent.e.s dans ces organismes

S'adapter à la demande :

- Mettre l'apprenant.e au coeur du réseau d'acteurs pour éviter les A/R avec les différent.e.s partenaires
- Pouvoir adapter les contenus de formation et modalités pédagogiques aux besoins et profils de la personne (éviter les jeux d'acteurs entre OF/financeurs/lieu apprenant/apprenant.e)

LE LIEU APPRENANT

Un aménagement propice à:
La concentration, le gai savoir, l'envie
de travailler, la convivialité, l'entraide,
le bien-être

LA COMMUNAUTÉ

Créer des communautés de complices
autour des lieux apprenants et de la
Formation Ouvertes et à Distance

LA STRUCTURE

D'accueil du lieu apprenant,
un Espace France Services,
par exemple

Communiquer

- S'organiser et être accompagné pour communiquer sur la FOAD ou une formation spécifique
- Affiches (mairies, commerces, associations)
- Sites internet, les réseaux sociaux
- Au travers des partenaires
- Ect.

Le droit d'expérimenter :

- Une création de service demande du temps et d'être dans une démarche expérimentale (tester pour répondre à un besoin, se laisser le temps de réajuster avant une pérennisation)
- Laisser le temps au service de se faire connaître

LES OUTILS ET MOYENS TRANSVERSAUX

Guide à la
formation
à distance

Guide lieux
apprenants

Carte de
l'orientation

Le site wiki du
projet pour une
documentation
partagée

Une plateforme
partagée
Une liste de
discussion

Rencontres
régulières,
événement annuel
pour faire vivre la
communauté

Être accueilli avec attention

Un accueil aéré avec de la couleur, des assises, des plantes et surtout un sourire

Dès l'arrivée:

- Une «ouverture des possibles»: toutes les possibilités s'offrent à la personne quand elle vient
- Être rassuré: sentir que l'on va dépasser les difficultés
- Sentir que l'on a sa place
- On sait que l'on peut oser en toute convivialité

On peut s'isoler

La bulle

Un bureau pour s'isoler afin de:

- Faire une visio
- Passer un appel téléphonique
- Faire un entretien à distance
- Passer une épreuve ou s'entraîner (par ex: TOEIC blanc)

On peut faire des rencontres et se détendre

Une zone de convivialité

Qui permet de:

- Prendre un temps pour échanger et rencontrer d'autres personnes: créer du lien
- Se détendre et faire une pause
- Pour cela il nous faut,
- Des plantes, fleurs
- De quoi préparer des boissons chaudes: bouilloire, cafetière
- Du mobilier de détente: canapé, fauteuils confortables

Un lieu où l'on se repère facilement

Il est structuré grâce à:

- Un parcours signalétique, qui permette aux gens de se repérer et comprendre le service proposé
- Donner à voir les limites entre espace bureau des salarié.e.s EFS et espace d'accueil, de réception du public
- Un code couleurs, un type de zone = une couleur en fonction de l'usage prévu et l'humeur qui y est associée
- Un affichage (information) maîtrisé

On peut y travailler seul.e ou à plusieurs

Espace modulable et confortable, appropriable individuellement et collectivement

Plusieurs configurations possible:

- Formations animées
- Formation en autonomie, on peut se créer un îlot intime/ confortable
- En groupe, on travaille à plusieurs pour s'entraider
- Pour cela il nous faut:
- Des cloisons amovibles, du mobilier sur roulettes
- Bibliothèque
- Casier
- Ordinateurs, imprimante, écran de projection et vidéo-projecteur
- Des zones de circulation facilitant l'accessibilité des lieux
- Un planning de présence des stagiaires pour s'organiser ensemble

d'investissement (matériel informatique, équipement visio, connexion haut-débit) et d'aménagement pour adapter ses espaces.

- Rôle essentiel de la Région pour financer ce genre d'initiatives

Soutien politique nécessaire :

- Créer des espaces de co-formation pour suivre une formation à distance dans les territoires ruraux doit se faire avec un appui politique et financier

Accompagner (au changement) :

- Cette transformation nécessite un accompagnement des responsables / élu.e.s et des agent.e.s / formateur.ice.s





BIENVENUE ! DÎTES-NOUS POURQUOI VOUS ÊTES LÀ :

« Construite avec tous la formation en proximité »
 « Co-localisation de la formation »
 « Révisé collectivement au déploiement de services de formation pour les habitants sur un territoire hyper rural »
 « Les formations adaptées à la FGDAD pour se former en milieu rural »
 « Les modalités et attentes du lieu appartenant avec la réalité des missions et du fonctionnement »
 « Échanges sur le développement des formations en milieu rural »

ORDRE DU JOUR

1. Valeur Et Contexte Contexte
 2. Pourquoi pas le territoire ?
 3. Pourquoi pas les habitants ?
 4. Pourquoi pas les acteurs ?

PARTICIPANTES

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...

Rédaction finale
 Chloé Billod – cbillod@adrets-asso.fr
 Noémie Lechat – nlechat@adrets-asso.fr
 Sandrine Percheval – spercheval@adrets-asso.fr
 Sabine Zadrozynski – sabine.zadrozynski@gmail.com

Mise en page :
 Chloé Billod – cbillod@adrets-asso.fr
 Noémie Lechat – nlechat@adrets-asso.fr



adrets@adrets-asso.fr
<http://adrets-asso.fr>

